

21 déc 2016 -09:30

Un bon bulletin pour la compétitivité de notre pays

Bruxelles, le 21 décembre 2016 – Le coût salarial par unité produite a diminué au cours des deux dernières années, la Belgique est qualifiée de « strong innovator » et le solde de la balance des biens a été positif l'an dernier pour la première fois en 7 ans. C'est ce qui ressort de la quatrième édition du Tableau de bord de la compétitivité de l'économie belge élaboré par le SPF Economie. « *12 des 19 indicateurs actualisés ont évolué positivement, permettant ainsi à la Belgique de renforcer sa position concurrentielle par rapport aux pays voisins. La prochaine édition semestrielle du Tableau de bord devrait nous renseigner sur la poursuite de cette tendance positive* », déclare Chantal De Pauw, porte-parole du SPF Economie.

Le solde de la balance des biens a nettement augmenté sous l'effet de la dynamique favorable des marchés extérieurs (+2,6 milliards d'euros en 2015 après un déficit de 4,6 milliards d'euros en 2014), ce solde n'avait plus été positif depuis 7 ans. En 2015, la Belgique a exporté pour 360 milliards d'euros de biens dans le monde (+1 % par rapport à 2014), soit 7,4 % des exportations de l'UE.

En matière de finances publiques, le solde de financement des administrations s'est légèrement amélioré en 2015 par rapport à 2014, le déficit a atteint -2,5 % du PIB, repassant ainsi en dessous du seuil de -3 % fixé par le traité de Maastricht. Pour la première fois depuis l'éclatement de la crise financière en 2008, la dette publique belge s'est légèrement contractée en 2015 pour s'établir à 105,8 % du PIB. La charge de la dette s'est réduite à 3,0 % du PIB parallèlement au recul des taux de financement de la dette publique. Le ratio d'endettement reste cependant élevé.

Evolution de la compétitivité prix-coût

Un des principaux déterminants de la compétitivité coût montre, pour la deuxième année consécutive, une baisse du coût salarial par unité produite de -0,2 % en 2014 et de -0,5 % en 2015. Celle-ci a contribué à réduire l'écart par rapport à nos trois principaux partenaires commerciaux sous l'effet conjoint d'une quasi-stagnation du coût salarial et d'une hausse de la productivité par personne occupée. Cette évolution favorable témoigne de la modération salariale et des mesures prises par le Gouvernement pour renforcer la compétitivité des entreprises en matière de coûts.

L'analyse d'autres facteurs de la compétitivité coût indique que sur le marché de l'énergie, les plus petits consommateurs industriels ont connu un renchérissement des prix de l'électricité entre le second semestre de 2015 et le premier semestre de 2016 à l'inverse des plus grands consommateurs industriels dont les prix ont diminué.

Evolution de la compétitivité hors prix

La compétitivité hors prix repose sur la capacité d'un pays à se différencier de la concurrence par des moyens autres que le prix, par exemple via l'innovation, l'entrepreneuriat, le marché du travail, etc. Malgré une diminution de ses résultats depuis 2014, la Belgique se classe parmi les « strong innovators », dont les résultats demeurent supérieurs à la moyenne de l'Union européenne. Les points forts de la Belgique résident dans l'excellence de son système de recherche, mesuré par le nombre de publications scientifiques, et dans la collaboration interentreprises et l'innovation au sein des PME. En revanche, la Belgique sous-performe dans les investissements publics en recherche et développement et enregistre une forte baisse de l'investissement en capital-risque (-11 % à un an d'écart). De même, son activité de

brevetage apparaît relativement en retrait.

La Belgique dispose déjà d'une infrastructure de télécommunications dense et de qualité. En 2014, les investissements (hors licences) dans les infrastructures de réseaux des opérateurs télécom belges ont augmenté jusqu'à 18,3 % de leurs revenus, à la suite de l'extension de la couverture mobile 4G et de la mise à niveau des réseaux fixes afin de répondre à la demande croissante de capacité de bande passante. Le taux d'emploi en Belgique (67,2 % en 2015) est resté stable depuis 2011. Sur la période 2008-2015, la Belgique a affiché le niveau d'emploi le plus faible comparativement à celui de ses principaux partenaires et de la moyenne européenne.

En matière de développement durable, la Belgique et ses principaux partenaires commerciaux ont vu leurs émissions de gaz à effet de serre diminuer en 2014 par rapport à l'année précédente. Sur une plus longue période (2008-2014), notre pays a enregistré le plus fort recul des émissions de gaz à effet de serre (-18 %), suivi de la France (-8 %), des Pays-Bas (-6 %) et de l'Allemagne (-3 %). De même, l'intensité énergétique de la Belgique et de ses principaux partenaires s'inscrit à la baisse depuis le pic de 2010. En effet, la diminution de l'intensité énergétique a été plus prononcée entre 2010 et 2014 dans notre pays (-16 %), qu'aux Pays-Bas (-13 %), en Allemagne (-12 %) et en France (-10 %).

Lien vers le tableau de bord

http://economie.fgov.be/fr/modules/publications/analyses_etudes/tableau_de_bord_de_la_competitivite_de_l_economie_belge_11-2016.jsp

Le Tableau de bord de la compétitivité de l'économie belge, édité par le SPF Economie, analyse les principaux déterminants de la compétitivité de la Belgique et en compare l'évolution avec celle de nos trois principaux partenaires commerciaux : Allemagne, France et Pays-Bas. Cette publication répond aux préoccupations européennes de ralentissement de la croissance du PIB potentiel depuis 2000. Certaines politiques ayant une incidence sur la dynamique de productivité et de compétitivité y sont également épinglées.

La quatrième édition du Tableau de bord de la compétitivité de l'économie belge, élaboré par le SPF Economie, montre que sur les 19 indicateurs (sur 38) mis à jour par rapport à l'édition de juin 2016, 12 ont évolué positivement, 3 se sont stabilisés et 4 ont évolué négativement.

Mention de la source : SPF Economie

SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie
City Atrium
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 51 11
<http://economie.fgov.be>

Chantal De Pauw
Porte-parole
+32 476 45 75 95
chantal.depauw@economie.fgov.be